



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/10/15

Reçu en Préfecture le : 02/11/15
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 26 octobre 2015
D-2015/491

Aujourd'hui 26 octobre 2015, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Interruption de séance de 17h10 à 17h20

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Madame Ana maria TORRES, Madame Sandrine RENOU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE

Engagement de la Ville de Bordeaux et son CCAS dans la labellisation MONALISA. Décision. Autorisation.

Monsieur Nicolas BRUGERE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'Etat a lancé en 2014 la MOBilisation NAtionale contre L'Isolement Social des Agés (MONALISA) : un mode de coopération intégré et durable.

Le fort engagement de la Ville de Bordeaux et son CCAS depuis 2004 dans la lutte contre l'isolement des seniors apparaît aujourd'hui en parfaite adéquation avec les valeurs qui fondent MONALISA. En sa qualité d'acteur reconnu de la coordination et de l'intégration des acteurs de la lutte contre l'isolement, la labellisation MONALISA de la Ville de Bordeaux viendrait conforter l'engagement de celle-ci en faveur de ce public et des partenaires engagés en la matière.

Ce processus de reconnaissance des actions de la Ville de Bordeaux passe par la signature de la charte MONALISA (qui présente les valeurs et principes) ainsi que par l'adhésion au Comité national de soutien MONALISA.

La Ville de Bordeaux s'engage en signant la charte MONALISA à coopérer à la mobilisation en apportant des ressources, en participant aux modes de coordination et d'intégration, existants ou ad hoc, et en jouant les rôles d'acteurs du diagnostic, du repérage et de l'évaluation, de l'animation des coopérations, d'ensemblers sur leur territoire, participant aux ressources humaines et/ou financières.

MONALISA tend vers la consolidation des actions existantes, le décloisonnement des initiatives et l'innovation. Il s'agit de mettre en avant et de favoriser l'existant et de s'en inspirer pour déployer des actions efficaces dans les « zones blanches » (lieux quasi-vierges d'actions) ainsi qu'auprès des populations les plus difficiles à atteindre (situations sociales fragiles, fragilisées, voire précaires). La coopération s'inscrit à une échelle départementale en mettant en avant des initiatives locales.

A ce titre, la Ville de Bordeaux peut prétendre à cette labellisation MONALISA.

Les objectifs assignés à la mission lutte contre l'isolement sont :

- de repérer les personnes âgées isolées sur Bordeaux,
- d'identifier le réseau de partenaires luttant contre l'isolement sur Bordeaux dans le but d'assurer une bonne coordination entre ces partenaires,
- de mettre en place des actions afin de redynamiser et/ ou recréer du lien social autour des personnes âgées isolées.

Quatre actions phares sont coordonnées au sein de la Ville :

- **Depuis 2004, le plan canicule municipal** : les services municipaux sont mobilisés auprès des personnes isolées pour une vigilance dont le degré varie selon le niveau d'alerte. Pour cela, la Ville tient à jour un registre nominatif de 1614 personnes âgées qui souhaitent être contactées en cas de forte chaleur. Les situations à risque, présentant un niveau d'isolement très élevé font l'objet d'une vigilance dans le cadre de l'accompagnement social préexistant et réalisé par nos services. L'action mise en place dans le cadre du plan canicule est aujourd'hui élargie à toute situation de crise susceptible de nécessiter la mobilisation des services (Période de grand froid, inondations,...).
- **Depuis 2009 et chaque été, l'opération «Voisins-Relais »** : ce dispositif s'appuie sur 75 bénévoles des associations Petits frères des Pauvres, Société Saint Vincent de Paul, Centre Ressources Grand Bon Pasteur, Fait's de Cœurs, Relais Amical Malakoff Médéric et France Bénévolat qui s'engagent en fonction de leurs disponibilités et pour la durée de leur choix à contacter par téléphone, toutes les semaines, entre une à quatre personnes âgées très isolées inscrites sur le registre canicule.
- **Depuis 2010 et tout au long de l'année les «visites et appels de convivialité»**: ils sont assurés par les associations et par des jeunes volontaires en service civique encadrés par Unis-Cité et coordonnés par la cellule lutte contre l'isolement.
- **En 2015, la création d'un guide d'aide au repérage des personnes âgées fragiles et/ou isolées à destination des commerçants** : ce travail mené en partenariat avec l'association de commerçants « la Ronde des Quartiers », répond au questionnement des commerçants de proximité, réceptacles des différentes problématiques dont l'isolement social. Le besoin exprimé est celui de disposer d'un guide pratique apportant des outils et « réflexes » professionnels ou civiques face à l'isolement social.

Il est à noter que la mission « Lutte contre l'isolement » développe actuellement des partenariats avec davantage de structures associatives qui s'engagent dans la lutte contre l'isolement telles que le Centre Ressources de l'EHPAD Grand Bon Pasteur, les centres sociaux, et toute autre structure de lutte contre l'isolement.

Il faut souligner également que la question de l'isolement des seniors impacte l'ensemble des grands projets municipaux par son caractère transversal :

- **Bordeaux Générations Seniors** : la Ville de Bordeaux a adhéré au réseau francophone « Villes Amies des Aînés » (VADA), afin d'impulser une démarche transversale dans le but de promouvoir une politique publique locale au service de tous les âges de la vie. La lutte contre l'isolement est une thématique traversée par les différents axes de la démarche Ville Amie des Aînés,
- **Le Contrat Local de Santé de Bordeaux 2013-2016** vise à coordonner l'ensemble des acteurs impliqués dans la santé des Bordelais autour d'objectifs prioritaires afin d'apporter des réponses dans les domaines de la prévention, de l'accès au soin et des accompagnements médico-sociaux. A ce titre, les personnes âgées isolées sont une cible d'action prioritaire (fiche-action 2.2 : « Promouvoir le Bien Vieillir – Lutte contre l'Isolement »),
- **Le Pacte de Cohésion Sociale Territoriale**, véritable socle de l'action municipale permet de mettre en œuvre des actions concrètes en faveur de l'ensemble de la

population, dont les personnes âgées isolées. La thématique de l'isolement est traitée dans l'axe 4, priorité 9 : lutter contre la solitude des seniors, déployer des services - une nouvelle économie - pour les maintenir à domicile.

Aussi, et si tel est votre avis, nous vous remercions, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- adhérer au Comité National de soutien MONALISA, et à signer tous les documents afférents.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 octobre 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Nicolas BRUGERE